

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE SFR GROUP**



Le présent document relatif aux autres informations de la société SFR Group (la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 19 septembre 2017, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée) relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société SFR Group.

Le présent document complète la note d'information conjointe relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Altice France S.A. sur laquelle l'AMF a apposé son visa n°17-501 par une déclaration de conformité en date du 19 septembre 2017 (la « **Note d'Information** »).

Des exemplaires du présent document et de la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de SFR Group (www.sfr.com). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de SFR Group au 1, Square Béla Bartók, 75015 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	- 3 -
2.	EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE DE SFR GROUP	- 3 -
2.1.	Rapport financier semestriel 2017.....	- 3 -
2.2.	Principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence de SFR Group	- 3 -
2.3.	Composition du Conseil d'administration.....	- 4 -
2.4.	Composition de la Direction générale	- 4 -
2.5.	Assemblée générale des actionnaires de SFR Group	- 4 -
2.6.	Capital	- 6 -
2.7.	Facteurs de risques	- 8 -
2.8.	Litiges.....	- 9 -
2.9.	Conventions réglementées.....	- 9 -
2.10.	Investissements significatifs réalisés par la Société	- 9 -
3.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	- 9 -

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SFR Group figurent dans le document de référence de SFR Group pour l'exercice 2016 déposé auprès de l'AMF le 21 avril 2017 sous le numéro D. 17-0418 (le « **Document de Référence** »). Le Document de Référence qui comprend notamment les comptes sociaux et annuels de la Société au 31 décembre 2016 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, est incorporé par référence au présent document.

Le Document de Référence est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de SFR Group (www.sfr.com). Il peut par ailleurs être obtenu sans frais auprès de SFR Group au 1, Square Béla Bartók, 75015 Paris.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE DE SFR GROUP

2.1. Rapport financier semestriel 2017

Depuis la date d'enregistrement du Document de Référence, la Société a publié son rapport financier semestriel au 30 juin 2017 (le « **Rapport Financier Semestriel** »), qui est incorporé par référence au présent document. L'intégralité du Rapport Financier Semestriel, qui comprend notamment les états financiers semestriels consolidés condensés de SFR Group pour le semestre clos le 30 juin 2017 et le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes y afférent, est disponible sur le site Internet de la Société (www.sfr.com) sous la rubrique « Documents financiers ».

Le communiqué de presse en date du 27 juillet 2017 (mentionné ci-dessous avec les autres communiqués de presse) concernant les résultats du deuxième trimestre 2017 est reproduit en Annexe du présent document.

2.2. Principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence de SFR Group

Les principaux communiqués de presse diffusés depuis l'enregistrement du Document de Référence sont reproduits en Annexe du présent document. Ces communiqués de presse sont également disponibles sur le site Internet de la Société sous la rubrique « Communiqués de presse » (www.sfr.com).

Les principaux communiqués de presse diffusés par la Société sont les suivants :

11 mai 2017	Suite à l'acquisition des droits de la Ligue des Champions et de la Ligue Europa par le Groupe Altice, SFR diffusera en exclusivité l'intégralité de ces deux compétitions
11 mai 2017	SFR Group – résultats au 1 ^{er} trimestre 2017
23 mai 2017	Altice annonce sa nouvelle stratégie mondiale : un Groupe, une marque
14 juin 2017	SFR poursuit le recentrage de ses activités presse autour de ses titres d'information générale et investit dans le développement des titres phares l'Express et Libération

11 juillet 2017	Altice lance sa nouvelle plateforme 360° cinéma et séries autour de sa nouvelle chaîne Altice Studio et de SFR Play
12 juillet 2017	Fibrer la France : un engagement de l'Etat, la priorité d'Altice et de SFR
27 juillet 2017	SFR Group – Résultats du 2 ^{ème} trimestre 2017
29 juillet 2017	TF1 : rien ne change pour les clients SFR
10 août 2017	Altice franchit le seuil de 95% du capital et des droits de vote de SFR Group – Une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sera proposée au prix de 34,50€ par action SFR Group
4 septembre 2017	Dépôt d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur SFR group
11 septembre 2017	SFR annonce la décision de Michel Paulin de quitter ses fonctions pour des raisons personnelles

2.3. Composition du Conseil d'administration

A la suite de la démission de M. Jean-Michel Hégésippe le 9 mai 2017, le Conseil d'administration de SFR Group est composé comme suit à la date du présent document :

- M. Michel Combes, Président-Directeur général
- M. Bertrand Méheut, administrateur et vice-président
- M. Bernard Attali, administrateur
- Mme Angélique Benetti, administrateur
- M. Jérémie Bonnin, administrateur
- Mme Manon Brouillette, administrateur
- Mme Anne-France Laclide, administrateur
- M. Alain Weill, administrateur et Directeur général délégué

A la date du présent document, le Conseil d'administration de la Société est composé de 8 membres, dont trois femmes, Mmes Benetti, Brouillette et Laclide. La Société se conforme ainsi aux dispositions de l'article L. 225-18-1 du Code de commerce en termes de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration.

2.4. Composition de la Direction générale

La Société a annoncé le 11 septembre 2017 que M. Michel Paulin avait décidé de quitter ses fonctions de Directeur général délégué de SFR Group pour des raisons personnelles (voir communiqué de presse figurant en Annexe). A la suite de ce départ, la Direction générale sera composée de M. Michel Combes (Président-Directeur général) et de M. Alain Weill (Directeur général délégué).

2.5. Assemblée générale des actionnaires de SFR Group

Depuis l'enregistrement du Document de Référence, une assemblée générale mixte des actionnaires de SFR Group s'est tenue le 31 mai 2017 et toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées. Ces résolutions étaient les suivantes :

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016
3. Affectation du résultat de l'exercice 2016
4. Approbation d'une convention réglementée soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce entre SFR Group et Altice Media Group S.à r.l.
5. Avis de l'assemblée générale sur la rémunération de M. Denoyer au titre de 2016
6. Avis de l'assemblée générale sur la rémunération de M. Combes au titre de 2016
7. Avis de l'assemblée générale sur la rémunération de M. Paulin au titre de 2016
8. Avis de l'assemblée générale sur la rémunération de M. Weill au titre de 2016
9. Approbation des principes relatifs à la rémunération de M. Combes pour l'exercice 2017 conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce – loi Sapin 2
10. Approbation des principes relatifs à la rémunération de M. Paulin pour l'exercice 2017 conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce – loi Sapin 2
11. Approbation des principes relatifs à la rémunération de M. Weill pour l'exercice 2017 conformément à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce – loi Sapin 2
12. Renouvellement du mandat de M. Attali en qualité d'administrateur
13. Renouvellement du mandat de M. Weill en qualité d'administrateur
14. Ratification de la cooptation de Mme Laclide en qualité d'administrateur
15. Ratification de la cooptation de M. Méheut en qualité d'administrateur
16. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

17. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières
18. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public, d'actions ou de valeurs mobilières
19. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé, d'actions ou de valeurs mobilières
20. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription dans la limite de 10 % du capital social de la Société
21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription
22. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital
23. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
24. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers
25. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions
26. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital en vue procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux avec suppression du droit préférentiel de souscription
27. Pouvoirs pour formalités

2.6. Capital

2.6.1. Structure et répartition du capital

Au 15 septembre 2017, le capital social s'élève à 443.644.560 euros, divisé en 443.644.560 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

A cette date et à la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote de la Société est la suivante :

Actionnaires	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Altice N.V. ⁽¹⁾	41.334.978	9,32%	41.334.978	9,23%
Altice France S.A. ⁽²⁾	383.806.099	86,51%	387.691.121	86,58%
Altice France bis S.à.r.l. ⁽³⁾	162.500	0,04%	162.500	0,04%
Total groupe Altice	425.303.577	95,87%	429.188.599	95,85%
Contrat de liquidité ⁽⁴⁾	47.023	0,01%	47.023	0,01%
Public	18.293.960	4,12%	18.544.336	4,14%
TOTAL	443.644.560	100%	447.779.958	100%

(1) Contrôlée par M. Patrick Drahi.

(2) Détenue à 100% par Altice Luxembourg S.A., société détenue à 100% par Altice Group Lux S.à.r.l., elle-même contrôlée à 100% par Altice N.V.

(3) Détenue à 100% par Altice France S.A.

(4) Contrat de liquidité conclu début 2014 avec Exane BNP Paribas, dont l'exécution a été suspendue le 10 août 2017 à la suite de l'annonce de l'offre. Ce contrat sera résilié à l'issue du retrait obligatoire.

2.6.2. Capital social souscrit et capital social autorisé mais non émis

Le tableau ci-dessous présente les résolutions financières en vigueur à la date du présent document, qui ont été approuvées par l'assemblée générale mixte du 31 mai 2017.

AG / résolution	Nature des autorisations	Limite d'émission	Durée de l'autorisation
AG du 31/05/2017 16 ^{ème} résolution	Autorisation à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	10% du capital social <u>Montant</u> : prix maximum de rachat de 100 euros par action dans la limite de 2,5 milliards d'euros	18 mois
AG du 31/05/2017 17 ^{ème} résolution	Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) – Emission de toutes valeurs mobilières	250 millions d'euros ⁽¹⁾ <u>Montant levé (si titres de créance)⁽¹⁾</u> : 3 milliards d'euros	26 mois
AG du 31/05/2017 18 ^{ème} résolution	Augmentation de capital avec suppression du DPS – Offre au public	110 millions d'euros ⁽¹⁾⁽²⁾ <u>Montant levé (si titres de créance)⁽¹⁾</u> : 3 milliards d'euros	26 mois

AG / résolution	Nature des autorisations	Limite d'émission	Durée de l'autorisation
AG du 31/05/2017 19 ^{ème} résolution	Augmentation de capital avec suppression du DPS – Placement privé (décote 5%)	20% du capital social 110 millions d'euros ⁽¹⁾⁽²⁾ <u>Montant levé (si titres de créance)</u> ⁽¹⁾ : 3 milliards d'euros	26 mois
AG du 31/05/2017 20 ^{ème} résolution	Augmentation de capital avec suppression du DPS – Limite 10% (décote 20%)	110 millions d'euros ⁽¹⁾⁽²⁾ 10% du capital social ⁽¹⁾⁽²⁾	26 mois
AG du 31/05/2017 21 ^{ème} résolution	Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel (<i>Green Shoe</i>)	15% de l'émission initiale	26 mois
AG du 31/05/2017 22 ^{ème} résolution	Augmentation de capital en rémunération d'apports en nature	10% du capital social ⁽¹⁾⁽²⁾	26 mois
AG du 31/05/2017 23 ^{ème} résolution	Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	1 milliard d'euros (montant nominal)	26 mois
AG du 31/05/2017 24 ^{ème} résolution	Emissions réservées aux adhérents de plans d'épargne entreprise avec suppression du DPS	10 millions d'euros ⁽¹⁾ (montant nominal)	26 mois
AG du 31/05/2017 25 ^{ème} résolution	Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	1,5% du capital social ⁽¹⁾⁽³⁾	26 mois
AG du 31/05/2017 26 ^{ème} résolution	Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre avec suppression du DPS	0,5% du capital social ⁽¹⁾⁽⁴⁾	26 mois

(1) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond global fixé à 365 millions d'euros s'agissant des augmentations de capital immédiates et/ou à terme.

(2) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation s'impute sur le montant du plafond fixé à 110 millions d'euros s'agissant des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

(3) Etant précisé qu'un sous-plafond, fixé à 0,3% du capital social, s'applique, en vertu de cette résolution, aux attributions aux dirigeants mandataires sociaux.

(4) Etant précisé qu'un sous-plafond, fixé à 0,2% du capital social, s'applique aux attributions aux dirigeants mandataires sociaux.

2.6.3. Autocontrôle, auto-détention et acquisition par la Société de ses propres actions

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société du 31 mai 2017 a renouvelé les autorisations précédentes et a autorisé le conseil d'administration, pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 31 novembre 2018, à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

Opération concernée	Durée de l'autorisation	Montant maximal	Nombre maximal d'actions
Programme de rachat d'actions	18 mois ⁽¹⁾	2,5 milliards d'euros	10 % du capital de la Société

⁽¹⁾ À compter du 31 mai 2017.

Objectifs poursuivis par la Société

Aux termes de la résolution adoptée par l'assemblée générale, l'acquisition de ces actions pourrait être effectuée à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, et par tous moyens, en vue de procéder notamment aux opérations suivantes :

- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de manière générale, honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise associée ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Ce programme est également destiné à permettre la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, et plus généralement, la réalisation de toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informera ses actionnaires par voie de communiqué.

Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que SFR Group peut acquérir et prix maximum d'achat

Conformément à la réglementation, la Société ne pourra détenir, à quelque moment que ce soit, plus de 10 % des actions composant son capital social, soit, à titre indicatif, au 15 septembre 2017, 44.364.456 actions.

Le prix unitaire maximum de rachat a été fixé par la seizième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société le 31 mai 2017 à 100 euros par action.

Le montant maximal global autorisé pour la réalisation du programme de rachat d'actions a été fixé par la seizième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société le 31 mai 2017 à 2,5 milliards d'euros, frais et commissions inclus.

Les titres visés par le présent descriptif sont les actions SFR Group cotées au compartiment A du marché Euronext Paris – Code ISIN FR0011594233.

2.7. Facteurs de risques

Les facteurs de risque relatifs à SFR Group sont décrits dans le chapitre 2 du Document de Référence (p. 88 et suivantes). Depuis la publication du Document de Référence, la Société n'a identifié aucun nouveau facteur de risques.

2.8. Litiges

Les litiges relatifs à SFR Group sont décrits aux pages 297 et suivantes du Document de Référence et aux pages 52 et suivantes du Rapport Financier Semestriel. Depuis la publication du Document de Référence et du Rapport Financier Semestriel, les litiges intéressant SFR Group n'ont pas connu de développements significatifs. Il est précisé que :

- à la suite de la demande du groupe TF1 visant à être rémunéré pour la diffusion de certaines de ses chaînes, alors que celle-ci repose depuis toujours sur un principe de gratuité, SFR Group a introduit le 25 avril 2017 une procédure de règlement de différend devant le CSA à l'encontre du groupe TF1 ;
- SFR a assigné Orange devant le tribunal de commerce de Paris le 15 mai 2017 pour obtenir la résolution du protocole ZMD (Zone Moyennement Dense).

2.9. Conventions réglementées

Depuis l'enregistrement du Document de Référence, la Société n'a signé aucune nouvelle convention réglementée.

2.10. Investissements significatifs réalisés par la Société

Le groupe SFR ne prévoit pas d'investissements significatifs pour lesquels la Direction générale aurait déjà pris des engagements fermes, autres que ceux décrits dans le Document de Référence ou le Rapport Financier Semestriel.

3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 septembre 2017 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Altice France S.A. et visant les actions de la société SFR Group.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

SFR Group
M. Michel Combes
Président-Directeur général

ANNEXE – COMMUNIQUES DE PRESSE

Communiqué de presse

Paris, le 11 mai 2017

Suite à l'acquisition des droits de la Ligue des Champions et de la Ligue Europa par le Groupe Altice, SFR diffusera en exclusivité l'intégralité de ces deux compétitions

Suite à l'acquisition des droits exclusifs de la Ligue des Champions et de la Ligue Europa par Altice pour les 3 saisons de 2018 à 2021, SFR assurera la diffusion en France de l'intégralité des matchs, incluant ceux des équipes françaises.

Les matchs de la Ligue des Champions, la Super Coupe de l'UEFA et la majorité des matchs de l'Europa Ligue seront diffusés sur les chaînes du bouquet SFR Sport et ses applications digitales. SFR Sport mettra en place un dispositif de magazines et de best of des matchs sur ses antennes et ses offres digitales. Tous les médias du groupe* seront mobilisés pour donner à ces compétitions l'exposition et le suivi les plus larges possibles : RMC, la radio leader du sport, BFM TV, première chaîne d'information en France et BFM Sport, la chaîne de l'information sportive, accompagneront la couverture des chaînes SFR Sport.

Les chaînes et les services développés par SFR Sport seront accessibles à tous les abonnés SFR, mais aussi à l'ensemble des Français grâce aux formules d'abonnement sur Internet (OTT).

Grâce à sa plateforme media et numérique à 360° sans équivalent et grâce à l'ensemble des droits acquis pour la France incluant, outre le meilleur du foot avec les deux Ligues européennes de football et la Premier League anglaise, le basket français (Fédération Française de Basketball et Ligue Nationale de Basket), l'athlétisme français (Fédération Française d'Athlétisme) et international (Diamond League), le rugby anglais (Premiership Rugby), et la boxe (World Series of Boxing), SFR devient numéro 1 du sport et confirme le succès de sa stratégie d'acquisitions des meilleurs contenus pour ses clients.

** Sous réserve de l'autorisation de la prise de contrôle de NextRadio par l'ADLC et le CSA.*

À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 9,6 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 88% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV (détenu à 49%) qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte).

Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 89,95% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR_Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact Presse : presse@sfr.com

SFR Group – Résultats au 1^{er} trimestre 2017

- Stabilité du chiffre d'affaires maintenue au 1^{er} trimestre 2017 : +0.6% par rapport au 1^{er} trimestre 2016 (+0.8% hors impacts réglementaires¹) – confirmation des objectifs
- Déploiement 4G/4G+ le plus rapide du marché, SFR a dépassé Orange en nombre de sites 4G et garde sa position de leader en nombre d'antennes 4G
- Accélération de la croissance de la base clients mobile post-payé Grand Public (+68k au 1^{er} trimestre 2017), soutenue par les investissements réseau et le succès des offres convergentes SFR FAMILy!
- Poursuite du déploiement rapide de la fibre FTTH/FTTB (9,6 millions de prises éligibles au 1^{er} trimestre 2017)
- Augmentation de 50% des audiences SVOD et doublement des téléchargements de titres SFR Presse sur les 6 derniers mois
- Amélioration de la performance sur le fixe attendue courant 2017 grâce aux investissements dans le réseau et les contenus, la restructuration de l'activité distribution achevée et d'autres améliorations au sein du service client

Faits significatifs T1 2017

Au cours du premier trimestre, SFR a poursuivi sa transformation, ses déploiements massifs et la mise en œuvre de sa stratégie de convergence.

Avec 4 201 nouvelles communes qui ont bénéficié de l'arrivée de la 4G ou de la 4G+ au cours du dernier trimestre, SFR couvre désormais 88% de la population en 4G. Pour le 6^{ème} trimestre consécutif, SFR est toujours en tête des déploiements de nouveaux sites 4G et totalise 11 122 sites en service au 31 mars 2017 (source ANFR²) ; en février SFR a pris la deuxième place en nombre de sites 4G actifs et reste le premier opérateur en nombre d'antennes 4G déployées (19 478). Cet investissement se traduit par une très forte progression de la qualité de service du réseau mobile comme en témoigne le dernier baromètre nPerf³ qui place SFR 2^{ème} au classement général, toutes technologies confondues (2G, 3G, 4G) et meilleur opérateur pour la couverture 4G+.

En fibre (FTTH/FTTB), 318 000 nouvelles prises ont été ouvertes à la commercialisation au cours du premier trimestre, permettant à SFR de conserver son statut de n°1 de la fibre avec un total de plus de 9,6 millions de prises.

Côté contenu, SFR a poursuivi sa politique d'acquisitions de contenus et d'enrichissement de ses offres ajoutant exclusivement les chaînes Discovery, et les chaînes NBCU (13th Street, SyFy and E! Entertainment Television) au 1^{er} trimestre. SFR a aussi diffusé sur SFR Play, sa plate-forme de VOD et SVOD, en avant-première la série « the Same Sky » et en exclusivité « Taken ». De son côté, l'application SFR Presse a bénéficié de l'arrivée de nouveaux titres phare comme L'Equipe, Le Figaro,

1/6

¹ Hors impact suite à la régulation des tarifs européens de roaming sur le marché de détail de mai 2016.

² L'observatoire 2G/3G/4G réalisé par l'Agence Nationale des Fréquences est disponible sur : <http://www.anfr.fr/gestion-des-frequences-sites/observatoire-2g-3g-4g/actualites/actualite/actualites/observatoire-anfr-3/#menu2>

³ Le baromètre des connexions Internet mobiles en France métropolitaine du 1^{er} trimestre 2017 réalisé par nPerf est disponible sur https://media.nperf.com/files/publications/FR/2017-04-11_Barometre-connexions-mobiles-metropole-nPerf-2017-T1.pdf

Elle, Paris Match, Télé 7 jours ou encore la Voix du Nord et propose désormais plus de 80 titres de presse.

Sur les offres, SFR a continué de mettre en œuvre sa stratégie OTT (« over the top ») pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ses contenus avec le lancement de SFR Play à 9,99€TTC/mois ainsi que d'une offre rassemblant le meilleur du sport avec SFR Sport et beIN Sports pour 19,99€TTC/mois. SFR a par ailleurs lancé les premières offres « illimité » en mobile avec de l'Internet mobile 3G et 4G en illimité et 100Go à partager dans sa gamme SFR FAMiLY! et enrichit considérablement sa gamme Red by SFR avec des forfaits à 20€ incluant 100Go de data et 15€ incluant le roaming Europe et Amérique du Nord.

Pour les entreprises, SFR Business, a lancé le service Voix Haute Définition sur 4G (VoLTE ou Voix HD 4G) pour l'ensemble de ses clients. Cette évolution technologique permet une amélioration notable de la qualité de service sur la voix.

Enfin, dans le cadre de sa transformation, SFR Group a clos, le 31 mars dernier, la restructuration de son activité distribution et entame, à compter du 1er juillet prochain, celle de son activité Télécom.

Analyse des résultats financiers pro-forma⁴ et de la performance opérationnelle

SFR continue d'investir en améliorant la qualité de son réseau, son expérience client, ses processus de rétention et ses offres de contenu dans le but de réduire la perte de clients. Ceci a permis aux activités mobiles Grand Public et Entreprise (représentant approximativement 46% du chiffre d'affaires total) d'afficher des améliorations significatives de tendances financières et opérationnelles. De la même manière, SFR est focalisé sur la stabilisation de sa base client fixe avec un meilleur traitement des problèmes identifiés, tout en enrichissant ses offres pour améliorer rapidement le service client et la perception de la marque. En parallèle, le Groupe exécute le plan de transformation de la société, achevant la restructuration de son activité distribution dans le courant du 1^{er} trimestre 2017 et organisant la prochaine phase du plan de départs volontaires qui va démarrer à compter du 1er juillet prochain. Le management reste confiant dans l'exécution de sa stratégie malgré un environnement très compétitif.

- Le chiffre d'affaires total a augmenté de +0,6% sur un an au 1^{er} trimestre 2017 (+0,8% excluant les impacts réglementaires¹), pro-forma des acquisitions récentes d'activités médias, totalisant ainsi 2 705 millions d'euros. L'objectif de stabilisation des revenus sur une base organique pour l'exercice 2017 est réitéré.
- La croissance de la base clients mobile post-payé Grand Public de SFR a accéléré au 1^{er} trimestre 2017 grâce à la baisse des résiliations permise notamment par les investissements réseaux et le succès des offres convergentes SFR FAMiLY!
 - La base clients mobile post-payé Grand Public a bénéficié de 68 K recrutements nets au 1^{er} trimestre 2017 (par rapport à 33k ventes nettes au T4 2016 et -28k ventes nettes au T1 2016);
 - L'ARPU mobile postpayé Grand Public atteint 25,5 euros au 1^{er} trimestre 2017 en augmentation de 3,6% sur un an (contre 24,6 euros au T1 2016);
 - Le chiffre d'affaires service mobile Grand Public a crû au 1^{er} trimestre 2017 (+1,5% sur un an), alors que le chiffre d'affaires total mobile Grand Public a encore amélioré sa

2/6

⁴ Pro-forma inclut les acquisitions médias réalisées courant 2016 (i.e. NextRadioTV et Altice Media Group France) comme si toutes les acquisitions avaient eu lieu le 1er janvier 2016.

tendance, en baisse de -0,8% sur un an (contre -7,1%, -4,2% et -1,5% au T2, au T3 et au T4 2016, respectivement) ;

- La croissance du chiffre d'affaires Fixe Grand Public a atteint 2,4% sur un an au 1^{er} trimestre 2017, portée principalement par la progression de l'ARPU fixe de +6,0%. Ce segment bénéficie des offres de contenus et de la convergence initiée en mai 2016 (l'ARPU combiné fibre/DSL atteint 35,9 euros au T1 2017 par rapport à 33,9 euros au T1 2016);
 - La performance sur le Fixe Grand Public s'améliore avec -35k ventes nette au 1^{er} trimestre 2017 (contre -58k, -75k, et -61k ventes nettes au T2, au T3 et au T4 2016, respectivement). La tendance sur le Fixe Grand Public va encore s'améliorer courant 2017;
 - Les pertes de clients DSL se sont réduites à -79k au 1^{er} trimestre 2017 avec l'amélioration de la compétitivité des offres DSL; Les ventes nettes positives sur la fibre de +45k au 1^{er} trimestre 2017 sont en ligne avec les derniers trimestres mais devraient augmenter grâce aux investissements dans le réseau et les contenus, la restructuration de l'activité distribution achevée et d'autres améliorations au sein du service client;
- Le chiffre d'affaires Entreprises de SFR est en baisse de -4,1% sur un an, soutenu par la meilleure tendance de chiffre d'affaires sur le mobile (en particulier sur le segment des Petites et Moyennes Entreprises) grâce à l'amélioration significative de la qualité de service du réseau, mais négativement impacté par l'agressivité tarifaire continue sur le segment Fixe Entreprises et un nombre réduit de nouveaux contrats Grand Comptes signés au 1^{er} trimestre 2017 (une plus forte activité est attendue au T2);
 - La base de clients mobile Entreprises (hors M2M) reste relativement stable au 1^{er} trimestre 2017 avec des pertes nettes de -22k (vs -51k au T1 2016), contribuant à l'amélioration continue de la tendance du chiffre d'affaires de -2,4% sur un an (contre -8,4%, -6,6% et -5,6% au T2, au T3 et au T4 2016, respectivement);
 - Amélioration continue des processus d'installation et réduction des commandes en attente;
- Le chiffre d'affaires Opérateurs a augmenté de +7,7% en un an au 1^{er} trimestre 2017, incluant des meilleures tendances sur l'activité internationale;
- Les autres sources de revenus ont crû de +5,6% sur un an au 1^{er} trimestre 2017 avec la poursuite d'une croissance de NextRadioTV partiellement atténuée par la baisse du chiffre d'affaires de la presse écrite d'Altice Media Group France. La croissance du chiffre d'affaires est portée par les bonnes audiences TV et radio que le Groupe parvient à monétiser. SFR a conclu la vente de NewsCo et l'Etudiant au sein de AMG le 28 avril 2017 (tout en restant co-actionnaire à hauteur de 25%).

L'EBITDA ajusté de SFR a diminué de -5,1% au 1^{er} trimestre 2017 sur un an à 820 millions d'euros avec une marge réduite de 1,8 points à 30,3% reflétant l'acquisition récente de contenus et les économies du plan de départs volontaires n'étant pas encore totalement reflétées dans les comptes.

Indicateurs financiers clés

Une information pro-forma de la performance financière du T1 est proposée en Annexe 1 avec le tableau de réconciliation

Indicateurs financiers clés au T1 2017 et au T1 2016

En millions d'euros	T1 2017 (non audités)	T1 2016 (non audités)	Évolution	T4 2016
Chiffre d'affaires	2 705	2 573	+5.1 %	2 892
- Grand Public	1 770	1 762	+0.4 %	1 898
- Entreprise	494	515	-4.1 %	492
- Opérateurs	318	295	+7.7 %	371
- Médias	123		NA	131
EBITDA ajusté	820	851	-3.6 %	954
CAPEX	486	430	+13.1 %	775
EBITDA-CAPEX	334	421	-18.3 %	179
Ratio dette nette / EBITDA Ajusté⁵	4,0x	3,8x		3,8x

Intégration des activités médias dans les résultats financiers de SFR

Le 25 mai 2016, SFR a annoncé la finalisation de l'acquisition d'AMG. La participation minoritaire dans NextRadioTV a été transférée d'Altice à SFR le 12 mai 2016. Les résultats de NextRadioTV et AMG sont intégrés dans les résultats de l'exercice du 1^{er} trimestre 2017 de SFR. Le tableau ci-dessus des principaux indicateurs financiers reflète la consolidation de ces deux acquisitions.

CAPEX

Les dépenses de CAPEX de SFR au 1^{er} trimestre 2017 s'élèvent à 486 millions d'euros, en hausse pro forma de 45 millions sur un an par rapport au 1^{er} trimestre 2016, reflétant l'accélération des investissements dans le déploiement des réseaux 4G/4G+ et fibre. Suite au succès de sa stratégie d'investissement, SFR est maintenant le 2^{ème} opérateur en termes de sites 4G et reste le premier en termes de nombre total d'antennes 4G.

Dette nette

La dette nette de SFR s'élève à 15 343 millions d'euros à la fin du 1^{er} trimestre 2017, en hausse de 547 millions d'euros sur le trimestre. Le ratio dette nette / EBITDA Ajusté⁸ était de 4,0x fin mars 2017.

⁵ Dette nette / EBITDA Ajusté sur les 12 derniers mois. Les définitions de l'EBITDA ajusté et de la dette nette utilisées par le Groupe sont définies respectivement dans les notes 2.4 et 24.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2016

Indicateurs clés de performance au T1 2017 et T1 2016

Nombre de clients en milliers		T1 2016	T4 2016	T1 2017
ARPU en euros				
Mobile Grand Public	Nombre de clients	14	14	14
		865	625	514
	ARPU	21.8	23.0	22.6
Fixe Grand Public	Nombre de clients	6 292	6 113	6 079
	ARPU	33.9	36.9	35.9

Annexe 1

Les chiffres donnés pro forma correspondent à une situation où toutes les acquisitions de SFR, (à savoir les activités médias de NextRadioTV et AMG) avaient eu lieu le 1er janvier 2016

SFR considère qu'il est pertinent de présenter une information pro-forma pour permettre l'analyse de la performance financière du T1

Réconciliation des indicateurs financiers pro-forma du T1 2017 et du T1 2016

En millions d'euros	T1 2017 (non audités)	T1 2016 (non audités)	Retraitement	T1 2016 pro-forma (non audités)	Évolution
Chiffre d'affaires	2 705	2 573	116	2 690	+0.6 %
- Grand Public	1 770	1 762		1 762	+0.4 %
- Entreprise	494	515		515	-4.1 %
- Opérateurs	318	295		295	+7.7 %
- Médias	123		116	116	+5.6 %
EBITDA ajusté	820	851	13	864	-5.1 %

À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 9,6 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 88% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV (détenu à 49%) qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte).

Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 89,95% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR Groupe](#)

Contact Relations investisseurs : Nick Brown / +41 79 720 15 03 / nick.brown@altice.net

Contact Presse : Nicolas Chatin / +33 1 85 06 05 50 / presse@sfr.com

6/6

Altice annonce sa nouvelle stratégie mondiale : un Groupe, une marque

- **Altice dévoile sa nouvelle identité de marque mondiale.**
- **La marque commerciale Altice sera déployée dans tous les pays du Groupe d'ici la fin du 2^{ème} trimestre 2018.**

Altice NV (Euronext: ATC NA, ATCB NA) dévoile aujourd'hui une nouvelle stratégie globale de Groupe intégré. Faisant suite à la transformation d'Altice en leader transatlantique des télécommunications, des contenus et de la publicité pour plus de 50 millions de clients à travers le monde, cette annonce constitue une étape décisive dans l'évolution du Groupe et son renforcement industriel et opérationnel.

Une évolution incarnée par une nouvelle stratégie de marque globale et multi-locale

La nouvelle stratégie de marque d'Altice vient incarner la transformation du Groupe : d'une société holding regroupant une diversité d'actifs et de marques à travers le monde à la constitution d'un Groupe mondial intégré, à la marque unique, Altice, qui traduit le caractère résolument international et numérique de ses activités tout en renforçant la réalité multi-locale de ses expertises.

Après 15 ans d'innovations, d'acquisitions et de croissance basées sur la vision d'un entrepreneur, Patrick Drahi, cette nouvelle étape unifie et renforce le groupe Altice, qui partage désormais une stratégie unique de convergence télécommunications-contenus-publicité, un seul modèle opérationnel et une mission commune.

La marque globale Altice : création et spécificités

Dans sa transition vers une marque unique, Altice a travaillé avec le Groupe Publicis et le bureau américain de l'agence de design Turner Duckworth pour créer une nouvelle campagne de marque, incluant une nouvelle identité et un nouveau logo. Les piliers de la nouvelle identité de marque s'appuient sur le caractère à la fois global et local d'Altice dans les télécommunications, les contenus et la publicité.

La nouvelle identité d'Altice et son logo : le chemin

Le logo d'Altice représente un chemin ; il est ouvert, libre de toute frontière et de toute entrave ; il évoque l'aspiration constante du Groupe à innover et à réinventer l'avenir pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Il renforce la puissance de la marque Altice et incarne la voie que le Groupe et ses clients empruntent vers l'avenir.

La nouvelle signature corporate : Together has No Limits / Ensemble, repoussons les limites

La signature proclame la vision d'Altice : en unissant nos forces, nous pouvons relever tous les défis. « Ensemble », car la convergence et l'enrichissement mutuel sont inscrits dans notre ADN. Convergence entre le local et le mondial ; les Etats-Unis et l'Europe ; les technologies et les Hommes ; les télécoms, les contenus et la publicité ; les produits et les services.

Bénéfices de la marque unique

- **Pour nos clients** : alors qu'ils vivent entourés de marques globales, Altice, en créant la sienne, propose à ses clients une expérience unique, simple et intuitive.
- **Pour nos équipes** : en créant un Groupe intégré, sous une marque unique, Altice partage les valeurs et la culture indispensables pour maintenir l'état d'esprit entrepreneurial et le sens de l'engagement, qui ont permis au Groupe de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Altice renforce sa culture collaborative, son sens de l'innovation et son énergie, attendus par ses équipes, ses clients et ses partenaires.

Afin de soutenir cet effort, Altice développe plusieurs programmes internes :

Altice Young Talent : pour le recrutement des meilleurs jeunes talents ;

Altice Inside Reality : pour l'intégration et la découverte du Groupe ;

Altice Academy : pour la formation de tous les collaborateurs d'Altice ;

Altice International Exchange : pour les mobilités internationales internes.

- **Pour nos parties prenantes** : Altice lance une nouvelle stratégie mondiale de mécénat qui sera portée par la Fondation Altice et qui rassemblera toutes ses activités de mécénat global et local, principalement dans trois domaines : l'éducation, l'entrepreneuriat et les arts.

Pour en savoir plus sur la nouvelle identité de marque, les valeurs et l'état d'esprit Altice, [cliquez ici](#).

Déploiement de la marque Altice

Le nom, la marque et le logo Altice remplaceront les marques existantes au sein de chacune des filiales. Il est prévu que toutes les marques commerciales achèveront leur processus de transition d'ici la fin du second trimestre 2018.

Les marques B to B deviendront *Altice Business*.

Certaines marques télécoms (Red en France, Moche, Uzo et Sapo au Portugal, Next TV en Israël) ; les marques de médias (News 12 Networks, i24News, BFMTV*, RMC*, ...) ; les marques de presse (Libération, L'Express, ...) et Teads demeurent inchangées.

A la fois globale et locale, la nouvelle stratégie de marque d'Altice renforcera la productivité et l'efficacité en permettant des économies d'échelle dans le marketing, la publicité, l'achat d'espace, et les activités associées.

Les économies réalisées permettront des réinvestissements dans le développement du Groupe.

Michel Combes, Directeur général d'Altice : « *Un Groupe unique avec une marque unique, Altice. Altice entre aujourd'hui dans une nouvelle ère, qui fait suite à sa transformation en un acteur global des télécommunications, des contenus et de la publicité. Opérant dorénavant de manière intégrée, Altice réinvente l'avenir de l'expérience client. Nous innovons en permanence pour offrir les meilleurs produits et services et élargir le champ des possibles pour nos clients comme pour nos collaborateurs. C'est notre chemin, le chemin d'Altice.* »

Michel Paulin, Directeur général de SFR : « Depuis deux ans, SFR se réinvente à travers la stratégie de convergence d'Altice. Avec 9,6 millions de prises fibre et 88 % de la population couverte en 4G/4G+, mais aussi la meilleure qualité de service et un investissement continu dans le sport, les news, la presse et les divertissements, SFR a prouvé sa capacité à se transformer. La nouvelle stratégie de marque du Groupe Altice nous permettra d'accélérer la mise en valeur de notre nouveau modèle pour nos équipes et pour nos clients. »

Aujourd'hui, Patrick Drahi partagera avec les équipes d'Altice sa vision de long terme et ses ambitions pour le Groupe.

Pour lire le discours de Patrick Drahi aux équipes d'Altice lors de l'événement interne mondial de lancement de la nouvelle marque à New York, [cliquez ici](#).

** Sous réserve de l'autorisation de la prise de contrôle de NextRadio par l'ADLC et le CSA.*

A propos d'Altice – altice.net

Fondé en 2001 par l'entrepreneur, Patrick Drahi, Altice est un groupe international, acteur de la convergence entre les télécoms, les contenus, les médias, le divertissement et la publicité.

Altice propose des produits et services innovants, qui étendent le champ des possibles pour ses 50 millions de clients grâce à des réseaux fibre et mobile ultra performants. Le groupe permet à des millions de personnes de vivre leurs passions en proposant des contenus originaux, des programmes TV de grande qualité, des chaînes d'information internationales, nationales et locales. Altice diffuse en live les plus grandes compétitions sportives et permet à des millions de clients de profiter des médias et divertissements les plus populaires. Altice innove en matière de technologies grâce à ses « Altice Labs » répartis à travers le monde. Altice met en contact des marques leaders et leur audience à travers des solutions publicitaires haut de gamme. Altice est également un fournisseur mondial de solutions digitales pour tous ses clients entreprises.

Altice est présent sur 10 territoires, de New York à Paris, de Tel Aviv à Lisbonne, de Saint-Domingue à Genève, d'Amsterdam à Dallas. Altice (ATC & ATCB) est coté sur Euronext Amsterdam.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@Altice](#)

Contacts

Chief Communications Officer Altice NV

Arthur Dreyfuss: +41 79 946 49 31 / arthur.dreyfuss@altice.net

Chief Investor Relations Officer Altice NV

Nick Brown: +41 79 720 15 03 / nick.brown@altice.net

À propos de SFR Group – www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 9,6 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99%

de la population en 3G et 88% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business. SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV (détenu à 49%) qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte). Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 89,95% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR_Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact presse : 01 85 06 05 50 / presse@sfr.com

4/4

**SFR poursuit le recentrage de ses activités presse
autour de ses titres d'information générale et investit dans le développement des
titres phares l'Express et Libération**

SFR a présenté cet après-midi au Comité d'entreprise du Groupe l'Express un projet de cessions de titres de son pôle de presse écrite. En menant à bien l'étude de ce projet qu'il avait annoncé en 2016, le Groupe entend poursuivre son recentrage sur l'information générale, nationale et internationale, l'actualité, l'analyse et les enquêtes.

SFR confirme sa volonté de développer son activité presse écrite et numérique en l'appuyant sur ses titres, l'Express, Libération, Point de Vue, 01 Net, A nous Paris et My Cuisine (*anciennement Zeste*). La mise en œuvre du projet de cessions répond au double objectif que s'est fixé SFR dans le domaine de la presse écrite : d'une part adosser ses titres à centre d'intérêt à des acteurs spécialisés capables de soutenir leur activité ; d'autre part, en dégagant des moyens complémentaires, préparer l'avenir de ses propres activités de presse autour de son cœur de savoir-faire, l'actualité et l'information générale.

Aux termes de ce projet, Mieux Vivre Votre Argent devrait rejoindre le groupe Valmonde&Cnie et s'intégrera à sa stratégie de presse papier et numérique. La Lettre de l'Expansion se verra adossée à la stratégie numérique de Wansquare grâce à sa reprise par le Figaro, qui souhaite créer ainsi le leader français de l'information économique confidentielle. Les titres Décorations font l'objet d'une proposition de reprise de François Dieulesaint, actuel Directeur général délégué du Groupe l'Express, avec pour objectif de développer une société de presse à centre d'intérêt. François Dieulesaint accompagnera le processus des cessions en cours puis quittera l'ensemble de ses fonctions au sein de SFR Presse. Première Media s'est portée candidat à l'achat de Studio Ciné Live pour renforcer sa complémentarité avec son titre Première en repositionnant Studio Ciné Live sur le segment haut de gamme de ce marché. Lire, Classica et Pianiste rejoindront une société indépendante fondée par JJ. Augier et S.Chabenat, qui investiront à long terme dans le développement des titres et leur présence numérique. Job Rencontres et le Salon du travail devraient rejoindre le Groupe de Marc Laufer qui a pour volonté de diversifier ses activités en investissant dans le secteur de l'emploi.

Alain Weill, Directeur général des activités médias de SFR indique : « *Nous poursuivons pour nos médias écrits notre recentrage sur l'information générale qui, avec Libération et l'Express, est le cœur de métier des médias d'Altice. Avec Guillaume Dubois, Directeur général délégué du Groupe l'Express, Laurent Joffrin et Johan Hufnagel, directeur et directeur délégué de Libération, nous travaillons au nouveau plan de développement de nos titres que nous détaillerons à la rentrée 2017.* »

Par ailleurs, SFR poursuit le développement de son kiosque numérique SFR Presse, qui atteint jusqu'à 120 000 téléchargements jour, et travaille aux développements de son modèle de convergence entre télécommunications, médias et publicité.

A propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 9,6 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 88% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business. SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV (détenu à 49%) qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte). Côté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 90,4% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact presse : presse@sfr.com

2/2

Altice lance sa nouvelle plateforme 360° cinéma et séries autour de sa nouvelle chaîne Altice Studio et de SFR Play

Le groupe Altice lance sa nouvelle chaîne Altice Studio renforçant ainsi sa nouvelle plateforme 360° séries et cinéma, constituée de SFR Play, son service SVOD, de ses œuvres exclusives, de ses chaînes et de ses programmes NBC Universal et Discovery. Nouvelle chaîne premium d'Altice, Altice Studio sera lancée le 22 août et illustre la nouvelle étape de la stratégie de convergence d'Altice dans le domaine du cinéma et des séries.

Avec cette nouvelle plateforme, Altice constitue un pilier Divertissement puissant, aux côtés de ses piliers News et Sport. Le Groupe répond ainsi pleinement aux goûts et aux envies de ses abonnés et, plus largement, des téléspectateurs, et leur propose le meilleur du divertissement, du cinéma, des séries et de la création. Partout, sur n'importe quel écran, en toute liberté, pour tous les goûts.

Programmes d'Altice Studio :

Avec 400 films par an et deux séries par mois, Altice Studio sera la chaîne de la fiction pour toute la famille.

- Les exclusivités Altice : les séries « *Taken* » et « *Riviera* » ;
- L'accès aux plus grands catalogues français ou internationaux : en sus de premières diffusions comme « *Les Pépites* » ou l'immense succès plusieurs fois primés, « *Lion* », la chaîne diffusera les films des catalogues Gaumont, Pathé, Mars, Europacorp, Wild Side, SND, MK2, le Pacte, ... ;
- L'intégralité des nouvelles productions NBC Universal grâce à l'accord d'exclusivité entre Altice et NBCU : *Jason Bourne*, dont le dernier opus sera diffusé en août 2017 ; *Tous en Scène*, *Cinquante nuances plus sombres* diffusés en début d'année ; ou *la Momie*, *Fast & Furious 8* et *Moi, Moche et Méchant 3*, actuellement en salle ; mais aussi la nouvelle série la plus attendue aux Etats Unis, *The Sinner*, diffusée dans la foulée de sa sortie aux Etats-Unis.

Altice Studio produira des magazines sur l'actualité du cinéma et des séries. Ils reposeront sur les synergies avec les autres média du Groupe dont BFM TV :

- 1) Un magazine hebdomadaire sur l'actualité Cinéma et Séries présenté par Candice Mahout.
- 2) Un hebdomadaire de 52 minutes qui parle du cinéma « *Différemment* ».
- 3) Un mensuel d'immersion.

Des passionnés de séries aux cinéphiles, tous se retrouveront pour ces nouveaux rendez-vous 100 % cinéma et séries.

Distribution

Cette nouvelle chaîne sera intégrée dans les abonnements SFR et proposée en OTT pour tous à partir du mois de septembre.

Altice Studio vient compléter l'offre de SFR dans le domaine du divertissement : après la croissance de SFR Play, 1ère plateforme de SVOD en France avec près de 2 millions d'abonnés et 10 000 contenus, la création d'Altice Studio constitue une nouvelle étape dans la stratégie d'Altice. Dorénavant, avec Altice Studio et SFR Play, les abonnés de SFR bénéficieront d'une offre linéaire et délinéaire complète pour leurs films et séries.

Alain Weill, Directeur Général des activités Médias et Divertissement d'Altice : « Conformément à ce que nous avons annoncé, le lancement d'Altice Studio permet à Altice de compléter son offre dans le domaine du divertissement, qui, avec les news et le sport, est le 3ème pilier de notre stratégie de contenus. En combinant dans une plateforme à 360° Altice Studio et SFR Play, nous sommes en mesure de proposer l'offre la plus large de films et de séries inédits en France, dans une proposition de valeur associant pour la première fois usages linéaires et non linéaires. Je suis convaincu que ces deux modes de diffusion sont désormais absolument inséparables. Notre nouvelle plateforme à 360° cinéma et série répond aux nouveaux modes de consommation de la fiction par les Français. »

Guenaëlle Troly, Directrice de la chaîne Altice Studio : « Altice Studio sera la chaîne de la création pour toute la famille. Au-delà des nombreuses exclusivités Cinéma et Séries, du meilleur des catalogues français et étrangers, la création sera notre deuxième moteur. Avec des séries exclusives pour la chaîne mais aussi avec la production de trois émissions dédiées qui nous plongeront au cœur du système de fabrication, en immersion dans cet univers de la fiction et tourné vers le public et ses passions pour le cinéma et les séries. »

A propos d'Altice – altice.net

Fondé en 2001 par l'entrepreneur, Patrick Drahi, Altice est un groupe international, acteur de la convergence entre les télécoms, les contenus, les médias, le divertissement et la publicité.

Altice propose des produits et services innovants, qui étendent le champ des possibles pour ses 50 millions de clients grâce à des réseaux fibre et mobile ultra performants. Le groupe permet à des millions de personnes de vivre leurs passions en proposant des contenus originaux, des programmes TV de grande qualité, des chaînes d'information internationales, nationales et locales. Altice diffuse en live les plus grandes compétitions sportives et permet à des millions de clients de profiter des médias et divertissements les plus populaires. Altice innove en matière de technologies grâce à ses « Altice Labs » répartis à travers le monde. Altice met en contact des marques leaders et leur audience à travers des solutions publicitaires haut de gamme. Altice est également un fournisseur mondial de solutions digitales pour tous ses clients entreprises.

Altice est présent sur 10 territoires, de New York à Paris, de Tel Aviv à Lisbonne, de Saint-Domingue à Genève, d'Amsterdam à Dallas. Altice (ATC & ATCB) est coté sur Euronext Amsterdam.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@Altice](https://twitter.com/Altice)

À propos de SFR Group – www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec plus de 9,6 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 88% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business. SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV (détenu à 49%) qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte). Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 90,4% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR_Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact presse : presse@sfr.com

Fibrer la France : un engagement de l'Etat, la priorité d'Altice et de SFR

Altice-SFR annonce sa décision de fibrer sans argent public l'ensemble du territoire français, permettant d'atteindre l'objectif du Président de la République et du Gouvernement de donner accès au très haut débit dans toute la France. La contribution d'Altice-SFR au programme de déploiement de l'Etat se concrétise par la création d'Altice Infrastructures, société dédiée au déploiement de la fibre, et par deux engagements d'Altice répondant à l'attente des collectivités : 80 % du territoire fibré d'ici 2022 et 100 % d'ici 2025.

À la suite de la réunion interministérielle du 7 juillet au cours de laquelle le Gouvernement a demandé des propositions concrètes et sans tabou aux opérateurs, Altice-SFR a adressé hier sa contribution au Premier Ministre et aux pouvoirs publics. Celle-ci répond aux enjeux fixés par l'Etat en proposant un nouveau modèle d'investissement totalement privé, sans aucune subvention publique.

Concrètement, la création de la société de déploiement Altice Infrastructures permettra de déployer la fibre sur tout le territoire. Les travaux commenceront en septembre 2017 et les premiers foyers seront raccordés en fibre à l'automne 2017. Pour l'Etat et les collectivités, la proposition d'Altice-SFR permet de résoudre notamment deux difficultés : les retards liés à la complexité et au manque d'efficacité des dispositifs actuels et l'explosion de la dépense publique pointée par la Cour des Comptes.

Cette société, entièrement financée, aura la charge de déployer ce réseau qui sera ouvert à tous les autres opérateurs qui le souhaiteront aux conditions prévues.

Fort de son expérience internationale avec des déploiements similaires au Portugal (100% du territoire) et aux Etats-Unis dans les 21 Etats où le Groupe est présent, Altice a développé une approche unique de maîtrise des coûts et a mis en place, à l'instar de ce qui a été fait sur le mobile en France, une véritable usine de production de déploiement de bout en bout. Altice a, par ailleurs, sécurisé son approvisionnement en fibre et ses capacités de déploiement avec l'intégration d'un partenaire technique il y a quelques mois, Altice Technical Services.

Altice-SFR rappelle son engagement depuis 2015 dans le financement du Très Haut Débit en France, avec plus de deux milliards d'euros investis chaque année dans le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile. Avec près de 10 M de prises fibre et la plus large couverture du territoire en 4G (données ARCEP), Altice-SFR passe à la vitesse supérieure. Altice fera en outre des propositions complémentaires pour la couverture mobile au-delà de son engagement actuel de 90% de couverture de la population en 2017 et 99 % d'ici fin 2018.

Michel Paulin, Directeur général de SFR : « Face à un système devenu obsolète, Altice-SFR prend l'initiative de fibrer toute la France sans aucun argent public. Cette contribution au projet du Gouvernement pour le très haut débit représente une rupture majeure que permettent les compétences techniques et l'engagement d'Altice dans le financement des réseaux très haut débit en France et dans les pays où nous sommes présents. Dès septembre, nous commencerons à déployer, ce qui permettra de tenir l'objectif du Gouvernement sans aucune subvention supplémentaire. »

À propos du groupe Altice – www.altice.net

SFR est la filiale française du groupe Altice. Fondé en 2001 par l'entrepreneur, Patrick Drahi, Altice est un groupe international, acteur de la convergence entre les télécoms, les contenus, les médias, le divertissement et la publicité.

Altice propose des produits et services innovants, qui étendent le champ des possibles pour ses 50 millions de clients grâce à des réseaux fibre et mobile ultra performants. Le groupe permet à des millions de personnes de vivre leurs passions en proposant des contenus originaux, des programmes TV de grande qualité, des chaînes d'information internationales, nationales et locales. Altice diffuse en live les plus grandes compétitions sportives et permet à des millions de clients de profiter des médias et divertissements les plus populaires. Altice innove en matière de technologies grâce à ses « Altice Labs » répartis à travers le monde. Altice met en contact des marques leaders et leur audience à travers des solutions publicitaires haut de gamme. Altice est également un fournisseur mondial de solutions digitales pour tous ses clients entreprises.

Altice est présent sur 10 territoires, de New York à Paris, de Tel Aviv à Lisbonne, de Saint-Domingue à Genève, d'Amsterdam à Dallas. Altice (ATC & ATCB) est coté sur Euronext Amsterdam.

Contacts

Chief Investor Relations Officer Altice NV

Nick Brown: +41 79 720 15 03 / nick.brown@altice.net

Chief Communications Officer Altice NV

Arthur Dreyfuss: +41 79 946 49 31 / arthur.dreyfuss@altice.net

Service de presse SFR

presse@sfr.com

2/2

SFR Group – Résultats du 2^{ème} trimestre 2017

- **Nette amélioration de la performance commerciale permise grâce à l'accélération des investissements dans la qualité des réseaux SFR, l'expérience client et les offres avec contenus intégrés**
- **Objectif de couverture 4G atteint avec 6 mois d'avance – SFR couvre maintenant 91% de la population**
- **Poursuite du déploiement rapide de la fibre FTTH/FTTB (près de 10 millions de prises éligibles au 2^{ème} trimestre 2017)**
- **Chiffre d'affaires total SFR Group stable +0,1% au 1^{er} semestre 2017 ; -0,4% sur un an au 2^{ème} trimestre 2017 (-0,2% excluant les impacts réglementaires⁶) – confirmation des objectifs**
- **Maintien de la croissance de la base clients mobile post-payé Grand Public (+34k au 2^{ème} trimestre 2017), soutenue par une meilleure qualité de service et le succès des offres convergentes SFR FAMiLY!**
- **Croissance maintenue du chiffre d'affaires service mobile Grand Public +1,7% sur un an au 2^{ème} trimestre 2017**
- **Stabilisation de la base clients fixe post-payé Grand Public (-16k ventes nettes au 2^{ème} trimestre 2017)**
- **Lancement de nouvelles chaînes de télévision, acquisition de nouveaux droits et production de nouveaux contenus**
- **Croissance des revenus des activités Médias de +19% sur un an au 2^{ème} trimestre 2017**

Faits significatifs 2^{ème} trimestre 2017

Retombées des bénéfices des investissements réseaux

SFR continue de récolter les fruits de ses investissements massifs dans ses infrastructures :

- N°1 en nombre d'antennes 4G (ANFR)
- N°1 pour la couverture 4G du territoire (ARCEP)
- N°1 pour la couverture 4G de la population en zone peu dense (ARCEP)
- N°1 pour la fiabilité des cartes de couvertures (ARCEP)

Dans son enquête annuelle, l'ARCEP a confirmé l'excellente progression de la qualité mobile de SFR. SFR est leader pour les débits et usages internet mobile en zone rurale et offre l'une des meilleures qualités de service pour les usages voix et les SMS sur l'ensemble du territoire. SFR a annoncé l'arrivée de la VoWiFi et de la VoLTE à l'été et de la 4G à 500Mbit/s pour 2018.

Avec 5 440 nouvelles communes qui ont bénéficié de l'arrivée de la 4G ou de la 4G + au cours du dernier trimestre, le service 4G de SFR couvre désormais 91% de la population (dépassant déjà l'objectif de 90% fin 2017 que le Groupe s'était fixé).

1/7

⁶ Hors impact suite à la régulation des tarifs européens de roaming sur le marché de détail de mai 2016.

En fibre (FTTH/FTTB), plus de 330 000 nouvelles prises ont été ouvertes à la commercialisation au cours du deuxième trimestre, permettant à SFR de conserver son statut de n°1 de la fibre avec près de 10 millions de prises réparties dans près de 1 500 communes. En matière de qualité de service fixe, SFR enregistre également des performances historiques. En effet, dans son dernier baromètre trimestriel des connexions internet fixes en France métropolitaine, nPerf classe SFR en première position pour les débits descendants, pour l'ADSL, la fibre FTTB et la fibre FTTH. Ce résultat, obtenu à partir de millions de tests d'utilisateurs, vient couronner la performance des réseaux fixes de SFR.

Fort de ces excellents résultats dans la 4G et de l'achèvement de la modernisation de son réseau câblé, Altice-SFR a annoncé le 12 juillet un ambitieux programme d'accélération du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire français. Ce programme permettra, sur fonds propres uniquement et sans aucun appel à la subvention publique, de couvrir 80% du territoire en 2022 et 100% en 2025. Il se traduit par la mise en place dès cet été d'une société dédiée Altice Infrastructures qui déploiera dès le mois de septembre et livrera ses premières prises à l'automne. Altice-SFR possèdera ainsi l'ensemble de ses infrastructures fixe et mobile Très Haut Débit, réduisant sa dépendance à l'égard de tiers et renforçant sa capacité à produire et maîtriser de nouveaux services innovants.

Nouveaux produits et services

Pour le grand public, à l'occasion de ses 30 ans, SFR a lancé deux offres simples et uniques sur le fixe et le mobile à 24,99€TTC/mois, chacune sans condition de durée incluant l'ensemble des contenus premium du groupe (SFR Presse, SFR Sport, SFR News et SFR Play). SFR a également intégré Netflix dans ses offres pour apporter l'expérience la plus complète à ses abonnés.

Pour les entreprises, SFR Business a lancé la première Box 4G pro du marché ainsi qu'une offre de fibre dédiée compétitive accessible au plus grand nombre d'entreprises et annoncé une Box fibre pour les professionnels à la rentrée de septembre. SFR Business a procédé par ailleurs à l'extension de la capacité de cinq de ses datacenters pour accompagner les usages croissants de ses clients.

Nouveaux contenus

SFR a poursuivi sa politique ambitieuse en matière de contenu avec l'annonce de la diffusion en exclusivité de la ligue des Champions et de la ligne Europa pour les saisons 2018 à 2021 suite à l'acquisition de ces droits par Altice. SFR Sport est désormais également disponible sur Android TV et les TV connectées dans sa version OTT. De plus SFR a annoncé l'intégration de l'Equipe à SFR Presse, la diffusion d'une nouvelle série en exclusivité sur SFR Play, Riviera, et le lancement de nouvelles chaînes de télévision My Cuisine et Altice Studio.

Evolution corporate

Suite au lancement de la marque Altice dans l'ensemble des filiales du groupe, renforçant ainsi la place d'Altice en tant que leader international des télécoms et des contenus, SFR a annoncé son adoption de la marque d'ici le deuxième trimestre 2018.

L'Autorité de la Concurrence a donné son feu vert à la prise de contrôle du groupe NextRadioTV par SFR qui a par ailleurs annoncé le recentrage de ses activités presse autour de ses titres d'informations phare, l'Express et Libération.

Enfin, le plan de transformation du Groupe est entré dans sa dernière phase après les accords des partenaires et des autorités sur le plan de départ volontaire dont la mise en œuvre a démarré début juillet.

Analyse des résultats financiers pro-forma⁷ et de la performance opérationnelle

SFR continue de faire des avancées significatives dans l'amélioration de sa performance commerciale avec l'accélération des investissements dans la qualité des réseaux SFR, l'expérience client et les offres avec contenus intégrés.

La compétition sur le marché s'est dégradée avec une augmentation du nombre de promotions agressives sur de plus longues périodes. Néanmoins les activités Grand Public et Entreprise continuent d'améliorer leurs tendances financières et opérationnelles. L'ARCEP reconnaît SFR en tant que premier opérateur pour la couverture 4G du territoire, et premier opérateur pour la couverture 4G de la population dans les zones moins denses, ce qui contribue à retenir et attirer plus d'abonnés.

SFR s'est concentré sur la stabilisation de son activité fixe, entre autres en améliorant son service client et en intégrant de nouveaux contenus à ses offres, ainsi l'évolution de la base client fixe Grand Public s'est significativement améliorée au cours des six derniers mois (jusqu'à présent principalement liée à la tendance sur l'ADSL). L'accélération du déploiement fibre de Altice-SFR en France, en particulier la couverture FTTH dans les zones faiblement denses et rurales, devrait contribuer à améliorer la tendance des clients fibre alors que le marché adressable pour des service très haut débit se développe.

En parallèle le Groupe continue la mise en œuvre du plan de transformation de l'activité démarrant le plan de départ volontaire en juillet 2017 comme prévu. Dans l'ensemble, la stratégie de redressement de SFR s'accélère et s'achèvera par l'adoption de la marque Altice au cours du premier semestre 2018.

- Le chiffre d'affaires total est resté stable (-0,4% sur un an) au 2^{ème} trimestre 2017 pro-forma des acquisitions récentes d'activités médias pour atteindre 2,763 m€ (-0,2% excluant les impacts réglementaires). L'objectif de stabilisation des revenus sur une base organique pour l'exercice 2017 est réitéré.
- La base clients mobile post-payé Grand Public de SFR a continué de croître au 2^{ème} trimestre 2017 grâce à la baisse des résiliations permise notamment par les investissements réseaux et le succès des offres convergentes SFR FAMiLY!;
 - La base clients mobile post-payé Grand Public a bénéficié de 34 K recrutements nets au 2^{ème} trimestre 2017, une amélioration significative sur un an (par rapport à -199k ventes nettes au T2 2016);
 - L'ARPU mobile post-payé Grand Public atteint 25,2 euros au 2^{ème} trimestre 2017 en augmentation de 0,7% sur un an (contre 25 euros au T2 2016);
 - Le chiffre d'affaires service mobile Grand Public a crû au 2^{ème} trimestre 2017 (+1,7% sur un an), alors que le chiffre d'affaires total mobile Grand Public a encore amélioré sa tendance, en baisse de -0,7% sur un an (contre -7,1%, -4,2%, -1,5% et -0,8% au T2, au T3 au T4 2016 et T1 2017, respectivement);

3/7

⁷ Pro-forma inclut les acquisitions médias réalisées courant 2016 (i.e. NextRadioTV et Altice Media Group France) comme si toutes les acquisitions avaient eu lieu le 1er janvier 2016.

- Le chiffre d'affaires Fixe Grand Public a décru de -2,6% sur un an au 2^{ème} trimestre 2017, impacté principalement par la décroissance de la base fixe d'une année sur l'autre. L'ARPU a aussi décru légèrement avec l'absorption du bénéfice des offres de contenus et de la convergence initiées en mai 2016 et l'impact de la performance commerciale des offres ADSL à faible coût impactant l'ARPU acquisition (l'ARPU combiné fibre/DSL atteint 35,1 euros au T2 2017 par rapport à 35,6 euros au T2 2016);
 - La performance sur le Fixe Grand Public s'améliore avec -16k ventes nette au 2^{ème} trimestre 2017 (contre -58k, -75k, -61k et -35k ventes nettes au T2, au T3, au T4 2016 et au T1 2017, respectivement);
 - Les pertes de clients DSL se sont réduites à -51k au 2^{ème} trimestre 2017 (meilleure performance depuis 2014) avec l'amélioration de la compétitivité des offres DSL; Les ventes nettes positives sur la fibre de +35k au 2^{ème} trimestre 2017 restent décevantes mais doivent s'améliorer avec l'accélération du déploiement fibre par Altice-SFR et l'enrichissement des offres en contenus;
- Le chiffre d'affaires des activités Entreprises et Opérateurs est en baisse de -0,7% sur un an. L'amélioration significative de la qualité du réseau et du service continue de soutenir une meilleure tendance sur les abonnés dans le mobile (en particulier sur le segment des Petites et Moyennes Entreprises). Il subsiste une agressivité tarifaire importante sur le segment Fixe Entreprises mais la société a eu une activité plus forte sur de nouveaux contrats Grand Comptes au cours du 2^{ème} trimestre. L'activité Opérateur bénéficie de revenus d'itinérance supérieurs (permis par l'amélioration de la qualité réseau) cette croissance de revenus compense partiellement la décroissance du chiffre d'affaires Entreprises;
 - La base de clients mobile Entreprises (hors M2M) reste relativement stable au 2^{ème} trimestre 2017 avec des pertes nettes de -19k (vs -46k au T2 2016);
- Les revenus des activités Médias ont crû de +18,9% sur un an au 2^{ème} trimestre 2017 avec la poursuite d'une croissance forte de NextRadioTV partiellement atténuée par la baisse du chiffre d'affaires de la presse écrite d'Altice Media Group France. La croissance du chiffre d'affaires est portée par les bonnes audiences TV et radio, qui soutiennent nos revenus publicitaires.
- L'EBITDA ajusté de SFR a diminué de -4,6% au 2^{ème} trimestre 2017 sur un an à 953 millions d'euros avec une marge réduite de 1,5 points sur un an à 34,5% reflétant l'acquisition récente de contenus et les économies du plan de départs volontaires qui ne sont pas encore totalement reflétées dans les comptes.

Indicateurs financiers clés

Une information pro-forma de la performance financière du T2 est proposée en Annexe 1 avec le tableau de réconciliation

Indicateurs financiers clés au T2 2017 et au T2 2016

En millions d'euros	T2 2017 (non audités)	T2 2016 (non audités)	Évolution	T1 2017
Chiffre d'affaires	2 763	2 723	1,5%	2 705
- Grand Public	1 786	1 813	(1,5%)	1 770
- Entreprise/ Opérateurs	836	841	(0,7%)	812
- Médias	141	68	107,6%	123

4/7

EBITDA ajusté	953	993	(4,0%)	820
CAPEX	643	572	12,5%	486
EBITDA-CAPEX	310	421	(26,3%)	334
Ratio dette nette / EBITDA Ajusté ⁸	4,1x	4,0x		4,0x

Intégration des activités médias dans les résultats financiers de SFR

Le 25 mai 2016, SFR a annoncé la finalisation de l'acquisition d'AMG. La participation minoritaire dans NextRadioTV a été transférée d'Altice à SFR le 12 mai 2016. Les résultats de NextRadioTV et AMG sont intégrés dans les résultats de l'exercice du 2^{ème} trimestre 2017 de SFR. Le tableau ci-dessus des principaux indicateurs financiers reflète la consolidation de ces deux acquisitions.

CAPEX

Les dépenses de CAPEX de SFR au 2^{ème} trimestre 2017 s'élèvent à 643 millions d'euros, en hausse proportionnelle de 71 millions d'euros sur un an par rapport au 2^{ème} trimestre 2016, reflétant l'accélération des investissements dans le déploiement des réseaux 4G/4G+ et fibre. Grâce au succès de sa stratégie d'investissement, SFR a atteint son objectif de couverture de 90% de la population avec 6 mois d'avance et est le premier opérateur en termes de couverture du territoire et d'antennes 4G.

Dette nette

La dette nette de SFR s'élève à 15 373 millions d'euros à la fin du 2^{ème} trimestre 2017, en hausse de 20 millions d'euros sur le trimestre. Le ratio dette nette / EBITDA Ajusté⁸ était de 4,1x fin juin 2017.

Indicateurs clés de performance au T2 2017 et T2 2016

Nombre de clients en milliers		T2 2016	T1 2017	T2 2017
ARPU en euros				
Mobile Grand Public	Nombre de clients	14 577	14 514	14 551
	ARPU	22.3	22.6	22.5
Fixe Grand Public	Nombre de clients	6 234	6 079	6 063
	ARPU	35.6	35.9	35.1

⁸ Dette nette / EBITDA Ajusté sur les 12 derniers mois. Les définitions de l'EBITDA ajusté et de la dette nette utilisées par le Groupe sont définies respectivement dans les notes 2.4 et 24.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2016

Indicateurs financiers clés au H1 2017 et au H1 2016

En millions d'euros	H1 2017 (non audités)	H1 2016 (non audités)	Évolution
Chiffre d'affaires	5 469	5 296	3,3%
- Grand Public	3 556	3 576	(0,5%)
- Entreprise/ Opérateurs	1 648	1 652	(0,3%)
- Médias	264	68	288,1%
EBITDA ajusté	1 773	1 844	(3,8%)
CAPEX	1 128	1 001	12,7%
EBITDA-CAPEX	644	842	(23,5%)
Ratio dette nette / EBITDA Ajusté 8	4,1x	4,0x	

Annexe 1

Les chiffres donnés pro forma correspondent à une situation où toutes les acquisitions de SFR, (à savoir les activités médias de NextRadioTV et AMG) avaient eu lieu le 1er janvier 2016

SFR considère qu'il est pertinent de présenter une information pro-forma pour permettre l'analyse de la performance financière du T2

Réconciliation des indicateurs financiers pro-forma du T2 2017 et du T2 2016

En millions d'euros	T2 2017 (non audités)	T2 2016 (non audités)	Retraitement	T2 2016 pro-forma (non audités)	Évolution
Chiffre d'affaires	2 763	2 723	51	2 773	(0,4%)
- Grand Public	1 786	1 813	-	1 813	(1,5%)
- Entreprise/Opérateurs	836	841	-	841	(0,7%)
- Médias	141	68	51	119	18,9%
EBITDA ajusté	953	993	6	999	(4,6%)

Réconciliation des indicateurs financiers pro-forma du H1 2017 et du H1 2016

En millions d'euros	H1 2017 (non audités)	H1 2016 (non audités)	Retraitement	H1 2016 pro-forma (non audités)	Évolution
Chiffre d'affaires	5 469	5 296	167	5 463	0,1%
- Grand Public	3 556	3 576	-	3 576	(0,5)%
- Entreprise/Opérateurs	1 648	1 652	-	1 652	(0,3)%
- Médias	264	68	167	235	12,3%
EBITDA ajusté	1 773	1 844	19	1 863	(4,8)%

À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec près de 10 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 91% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte).

Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 94% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR Groupe](#)

Contact Relations investisseurs : Nick Brown / +41 79 720 15 03 / nick.brown@altice.net

Contact Presse : Nicolas Chatin / presse@sfr.com

7/7

TF1 : rien ne change pour les clients SFR

Malgré l'opération de communication de TF1 ce jour, rien ne change pour les abonnés SFR concernant la diffusion des chaînes du Groupe TF1.

Le service My TF1 est disponible via ordinateur, tablette, mobile et en OTT sur la télé.

SFR a découvert par voie de presse cette inique tentative de prise d'otage de ses clients.

SFR en prend note et s'étonne que TF1 ait choisi de ne pas attendre la conclusion des recours en cours, celui formé par SFR devant le CSA comme celui d'Orange devant le Tribunal de Commerce.

La communication de TF1 comme la coupure unilatérale de My TF1 pour les seuls abonnés de SFR, dont la légalité est questionnée, constituent en effet un préjudice considérable contre lequel SFR étudie toutes les voies de recours possibles.

SFR engagera dès aujourd'hui toute action judiciaire nécessaire.

SFR rappelle que TF1 est diffusé auprès de ses abonnés depuis sa création.

SFR rappelle que TF1 souhaite, après plus de 30 ans, désormais être rémunéré pour la diffusion de sa chaîne gratuite. Pour la première fois depuis la création du câble et de l'Adsl, une télévision veut être rémunérée pour la diffusion de sa chaîne gratuite.

SFR rappelle que TF1 détient plus de 40% de parts de marché de la publicité.

SFR rappelle que le Groupe TF1 jouit d'une position dominante sur le marché français et qu'il dispose d'une licence de diffusion hertzienne gratuite

SFR déplore que TF1, au mépris des régulateurs et des téléspectateurs, tente au plein cœur de l'été de prendre en otage les clients de SFR.

À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec près de 10 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 91% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte).

Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 94% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR_Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact presse : presse@sfr.com

Altice franchit le seuil de 95% du capital et des droits de vote de SFR Group

Une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sera proposée au prix de 34,50€ par action SFR Group

Altice N.V. (Euronext: ATC, ATCB) annonce avoir conclu le 9 août 2017 plusieurs accords d'acquisition d'actions SFR Group par voie d'échange contre des actions ordinaires A d'Altice N.V.

Ces accords permettent au groupe Altice de s'assurer une détention de 95,9% du capital et des droits de vote de SFR Group.

En conséquence, le groupe Altice annonce son intention de déposer auprès de l'AMF, en septembre 2017, une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire au prix de 34,50€ par action SFR Group.

Conformément à la réglementation applicable, le Conseil d'administration de SFR Group rendra un avis motivé sur l'offre envisagée après examen du rapport d'un expert indépendant. Dans cette perspective, le Conseil d'administration de SFR Group a nommé le cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre envisagée. Par ailleurs, le Conseil d'administration de SFR Group a désigné Perella Weinberg Partners en tant que conseil financier de la société.

Contacts

Altice N.V.

Chief Investor Relations Officer

Nick Brown: +41 79 720 1503 / nick.brown@altice.net

Chief Communications Officer

Arthur Dreyfuss: +41 79 946 4931 / arthur.dreyfuss@altice.net

À NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER À UNE PERSONNE RESIDANT AUX ETATS-UNIS (*U.S. PERSON*), OU AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES, GUAM, LES SAMOA AMÉRICAINES, L'ÎLE DE WAKE ET LES ÎLES MARIANNES DU NORD) OU DANS TOUT ETAT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA OU EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

Le présent communiqué contient des informations importantes qui doivent être lues attentivement avant toute prise de décision relative à l'offre publique de retrait. En cas de doute quant au contenu du présent communiqué, de l'offre publique de retrait ou des décisions que vous devez prendre, nous vous recommandons d'obtenir un avis financier, notamment quant aux conséquences fiscales, auprès de votre courtier, gestionnaire de banque, avocat, comptable ou tout autre conseiller financier, fiscal ou juridique indépendant. Tout individu ou société dont les actions SFR Group sont détenues pour son compte par un courtier, une banque, un dépositaire, une société fiduciaire ou toute autre personne désignée doit contacter ladite entité dans le cas où ledit individu ou société souhaiterait apporter ses actions SFR Group dans le cadre de l'offre publique de retrait. Le groupe Altice ne fait aucune recommandation aux actionnaires de SFR Group quant à la question de savoir s'ils doivent apporter leurs actions SFR Group à l'offre publique de retrait.

1/2

RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'OFFRE ET DE DISTRIBUTION La distribution du présent communiqué peut faire l'objet de restrictions dans certaines juridictions. Le groupe Altice exige des personnes entrant en possession du présent communiqué de s'informer au sujet de ces restrictions et de les respecter. Le présent communiqué ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'une offre de vente des actions SFR Group dans les juridictions dans lesquelles une telle offre ou sollicitation est illégale (et l'apport d'actions SFR Group dans le cadre de l'offre publique de retrait depuis l'une de ces

juridictions ne sera pas accepté). Dans les juridictions où les lois en matière de valeurs mobilières ou de protection de l'épargne (« *blue sky* ») ou autres lois exigent qu'une offre publique de retrait soit présentée par un courtier agréé et dans le cas où une filiale du groupe Altice est un courtier agréé dans la juridiction concernée, l'offre publique de retrait sera considérée comme étant faite par la filiale pour le compte du groupe Altice dans la juridiction concernée.

Etats-Unis. L'offre publique de retrait ne sera pas faite, directement ou indirectement, ou au moyen d'emails ou par tous autres moyens ou instruments du commerce interétatique ou étranger ou des infrastructures d'une Bourse nationale des États-Unis. Ceci comprend, notamment, la transmission par fax, par courrier électronique, par télex, par téléphone, via Internet et toutes autres formes de communication électronique. Les actions SFR Group ne pourront être apportées à l'offre publique de retrait par lesdits moyens, instruments ou infrastructures aux États-Unis ou par des personnes situées ou résidant aux États-Unis. En conséquence, les copies du projet de note d'information et de tous autres documents ou éléments d'information relatifs à l'offre publique de retrait ne seront pas, et ne devront pas être, directement ou indirectement adressés par courrier ou autrement transmis, distribués ou envoyés (notamment, par des dépositaires, des personnes désignées ou des fiduciaires) aux États-Unis ou à toutes *U.S. persons* ou toutes autres personnes situées ou résidant aux États-Unis. Toute offre relative aux actions SFR Group dans le cadre d'une offre publique de retrait qui entraînerait directement ou indirectement la violation desdites restrictions sera illégale et toute offre d'actions SFR Group effectuée par une personne située aux États-Unis ou par tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant sur une base non-décrétionnaire pour un donneur d'ordre donnant ses instructions depuis les États-Unis sera illégale et sera refusée. Chaque détenteur d'actions SFR Group participant à l'offre publique de retrait déclarera ne pas être une *U.S. person*, ne pas être situé aux États-Unis et ne pas participer à ladite offre publique de retrait depuis les États-Unis ou agir sur une base non-décrétionnaire pour un donneur d'ordre qui n'est pas une *U.S. person*, qui est situé hors des États-Unis et qui ne donne pas d'ordre afin de participer à ladite offre publique de retrait depuis les États-Unis. Pour les besoins du présent paragraphe, les États-Unis désignent les États-Unis d'Amérique, ses territoires ainsi que ses possessions (y compris Porto Rico, les Iles Vierges américaines, Guam, les Samoa américaines, l'Île de Wake et les Iles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis d'Amérique et le District de Columbia.

Royaume-Uni. La communication du projet de note d'information et de tous autres documents ou éléments d'information relatifs à l'offre publique de retrait ne sera pas effectuée, et lesdits documents et/ou éléments d'information ne seront pas approuvés, par une personne autorisée pour les besoins de la Section 21 du *Financial Services and Markets Act* de 2000. En conséquence, lesdits documents et/ou éléments d'information ne seront pas distribués, et ne pourront pas être communiqués, au public au Royaume-Uni. La communication desdits documents et/ou éléments d'information à titre de promotion financière sera destinée exclusivement (i) aux personnes hors du Royaume-Uni, (ii) aux personnes au Royaume-Uni relevant de l'Article 19(5) (*investment professionals*) de l'ordonnance *Financial Services and Markets Act* 2000 (*Financial Promotion*) de 2005, telle que modifiée (*Financial Promotion Order*), (iii) aux personnes relevant de l'Article 43(2) du *Financial Promotion Order* ou (iv) à toutes autres personnes auprès desquelles ces documents et/ou éléments d'information peuvent être légalement transmis (ces personnes étant ensemble désignées les Personnes Concernées). Toute personne non qualifiée de Personne Concernée au Royaume-Uni ne pourra agir sur la base de ou se fonder sur lesdits documents ou éléments d'information ou leur contenu respectif. Tout investissement ou activité d'investissement dont il est fait état dans lesdits documents ou éléments d'information n'est permis qu'au profit des Personnes Concernées et engagera uniquement ces Personnes Concernées. Les documents et éléments d'information ainsi que leur contenu ne doivent pas être distribués, publiés ou reproduits (en intégralité ou en partie) ou divulgués par les destinataires à toute autre personne au Royaume-Uni.

Informations privilégiées

Le présent communiqué de presse contient des informations privilégiées au sens de l'article 7(1) du règlement européen sur les abus de marché.

2/2

DEPÔT D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE SUR SFR GROUP

- **Prix : 34,50 euros par action SFR Group**
- **L'offre est recommandée à l'unanimité par le Conseil d'administration de SFR Group**
- **Retrait obligatoire et radiation des actions SFR Group d'Euronext Paris prévus pour le début du 4^{ème} trimestre 2017**

A la suite de son communiqué de presse du 10 août 2017, le groupe Altice annonce avoir déposé aujourd'hui auprès de l'AMF une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sur SFR Group au prix de 34,50 euros par action SFR Group.

Ce projet d'offre, qui devrait aboutir à un retrait obligatoire ainsi qu'à la radiation des actions SFR Group d'Euronext Paris au début du 4^{ème} trimestre 2017, reste soumis à l'approbation de l'AMF.

GOVERNANCE

Conformément à la réglementation applicable, le Conseil d'administration de SFR Group a désigné le cabinet Finexsi en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre. Dans son rapport, reproduit dans le projet de note d'information conjointe déposé aujourd'hui auprès de l'AMF, le cabinet Finexsi a conclu que les termes de l'offre étaient équitables d'un point de vue financier.

Le Conseil d'administration de SFR Group a également désigné Perella Weinberg Partners en tant que conseil financier de la société. L'avis de Perella Weinberg Partners, dont une traduction en français figure dans le projet de note d'information conjointe, conclut au caractère équitable du prix de l'offre pour les actionnaires de SFR Group autres que l'initiateur et les sociétés de son groupe.

Sur la base de ces travaux, le Conseil d'administration de SFR Group a, à l'unanimité, rendu un avis favorable sur l'offre et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'offre.

MODALITES DE L'OFFRE

Le projet d'offre consiste en une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, exclusivement faite en France, au prix de 34,50€ par action SFR Group.

Sous réserve de la décision de conformité de l'AMF, à l'issue de l'offre publique de retrait, la procédure de retrait obligatoire sera mise en œuvre et les actions SFR Group qui n'auront pas été apportées à l'offre publique de retrait seront transférées à l'initiateur, moyennant une indemnisation de 34,50 euros par action SFR Group, nette de tous frais.

Les principaux termes du projet de note d'information conjointe figurent en Annexe du présent communiqué de presse et comprennent un calendrier indicatif. Le projet de note d'information conjointe est disponible sur les sites Internet du groupe Altice (www.altice.net), de SFR Group (www.sfr.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de SFR Group (1, square Béla Bartók, 75015 Paris, France), de BNP Paribas (4, rue d'Antin, 75002 Paris, France) et de J.P. Morgan (14, place Vendôme, 75001 Paris, France).

Conformément à la réglementation applicable, les documents contenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'initiateur et de la société visée seront déposés auprès de l'AMF et mis à la disposition du public au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, selon les mêmes modalités.

Contacts

Altice N.V.

Chief Investor Relations Officer

Nick Brown: +41 79 720 1503 / nick.brown@altice.net

Chief Communications Officer

Arthur Dreyfuss: +41 79 946 4931 / arthur.dreyfuss@altice.net

SFR Group

presse@sfr.com

À NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER À UNE PERSONNE RESIDANT AUX ETATS UNIS (U.S. PERSON), OU AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS (Y COMPRIS PORTO RICO, LES ÎLES VIERGES AMÉRICAINES, GUAM, LES SAMOA AMÉRICAINES, L'ÎLE DE WAKE ET LES ÎLES MARIANNES DU NORD) OU DANS TOUT ETAT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU DANS LE DISTRICT DE COLUMBIA OU EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec le projet de note d'information conjointe en date du 4 septembre 2017 (le « Projet de Note d'Information Conjointe »). Ce communiqué ainsi que le Projet de Note d'Information Conjointe contiennent des informations importantes qui doivent être lues attentivement avant toute prise de décision relative à l'offre publique de retrait. En cas de doute quant au contenu du présent communiqué, de l'offre publique de retrait ou des décisions que vous devez prendre, nous vous recommandons d'obtenir un avis financier, notamment quant aux conséquences fiscales, auprès de votre courtier, gestionnaire de banque, avocat, comptable ou tout autre conseiller financier, fiscal ou juridique indépendant. Tout individu ou société dont les actions SFR Group sont détenues pour son compte par un courtier, une banque, un dépositaire, une société fiduciaire ou toute autre personne désignée doit contacter ladite entité dans le cas où ledit individu ou société souhaiterait apporter ses actions SFR Group dans le cadre de l'offre publique de retrait. Le groupe Altice ne fait aucune recommandation aux actionnaires de SFR Group quant à la question de savoir s'ils doivent apporter leurs actions SFR Group à l'offre publique de retrait.

RESTRICTIONS EN MATIÈRE D'OFFRE ET DE DISTRIBUTION La distribution du présent communiqué et du Projet de Note d'Information Conjointe peut faire l'objet de restrictions dans certaines juridictions. Le groupe Altice exige des personnes entrant en possession du présent communiqué et/ou du Projet de Note d'Information Conjointe de s'informer au sujet de ces restrictions et de les respecter. Ni le présent communiqué ni le Projet de Note d'Information Conjointe ne constitue une offre d'achat ou une sollicitation d'une offre de vente des actions SFR Group dans les juridictions dans lesquelles une telle offre ou sollicitation est illégale (et l'apport d'actions SFR Group dans le cadre de l'offre publique de retrait depuis l'une de ces juridictions ne sera pas accepté). Dans les juridictions où les lois en matière de valeurs mobilières ou de protection de l'épargne (« *blue sky* ») ou autres lois exigent qu'une offre publique de retrait soit présentée par un courtier agréé et dans le cas où une filiale du groupe Altice est un courtier agréé dans la juridiction concernée, l'offre publique de retrait sera considérée comme étant faite par la filiale pour le compte du groupe Altice dans la juridiction concernée.

2/3

Etats-Unis. L'offre publique de retrait n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux Etats-Unis, ou au moyen d'emails ou par tous autres moyens ou instruments du commerce interétatique ou étranger ou des infrastructures d'une Bourse nationale des États-Unis. Ceci comprend, notamment, la transmission par fax, par courrier

électronique, par télex, par téléphone, via Internet et toutes autres formes de communication électronique. Les actions SFR Group ne pourront être apportées à l'offre publique de retrait par lesdits moyens, instruments ou infrastructures aux Etats-Unis ou par des personnes situées ou résidant aux Etats-Unis. En conséquence, les copies du Projet de Note d'Information Conjointe et de tous autres documents ou éléments d'information relatifs à l'offre publique de retrait ne sont pas, et ne doivent pas être, directement ou indirectement adressés par courrier ou autrement transmis, distribués ou envoyés (notamment, par des dépositaires, des personnes désignées ou des fiduciaires) aux Etats-Unis ou à toutes *U.S. persons* ou toutes autres personnes situées ou résidant aux Etats-Unis. Toute offre relative aux actions SFR Group dans le cadre d'une offre publique de retrait qui entraînerait directement ou indirectement la violation desdites restrictions sera illégale et toute offre d'actions SFR Group effectuée par une personne située aux Etats-Unis ou par tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant sur une base non discrétionnaire pour un donneur d'ordre donnant ses instructions depuis les Etats-Unis sera illégale et sera refusée. Chaque détenteur d'actions SFR Group participant à l'offre publique de retrait déclarera ne pas être une *U.S. person*, ne pas être situé aux Etats-Unis et ne pas participer à ladite offre publique de retrait depuis les Etats-Unis ou agir sur une base non-discrétionnaire pour un donneur d'ordre qui n'est pas une *U.S. person*, qui est situé hors des Etats-Unis et qui ne donne pas d'ordre afin de participer à ladite offre publique de retrait depuis les Etats-Unis. Pour les besoins du présent paragraphe, les Etats-Unis désignent les Etats-Unis d'Amérique, ses territoires ainsi que ses possessions (y compris Porto Rico, les Iles Vierges américaines, Guam, les Samoa américaines, l'Ile de Wake et les Iles Mariannes du Nord), tout état des Etats-Unis d'Amérique et le District de Columbia.

Royaume-Uni. La communication du Projet de Note d'Information Conjointe et de tous autres documents ou éléments d'information relatifs à l'offre publique de retrait n'est pas effectuée, et lesdits documents et/ou éléments d'information n'ont pas été approuvés, par une personne autorisée pour les besoins de la Section 21 du *Financial Services and Markets Act* de 2000. En conséquence, lesdits documents et/ou éléments d'information ne sont pas distribués, et ne peuvent pas être communiqués, au public au Royaume-Uni. La communication desdits documents et/ou éléments d'information à titre de promotion financière est destinée exclusivement (i) aux personnes hors du Royaume-Uni, (ii) aux personnes au Royaume-Uni relevant de l'Article 19(5) (*investment professionals*) de l'ordonnance *Financial Services and Markets Act* 2000 (*Financial Promotion*) de 2005, telle que modifiée (*Financial Promotion Order*), (iii) aux personnes relevant de l'Article 43(2) du *Financial Promotion Order* ou (iv) à toutes autres personnes auprès desquelles ces documents et/ou éléments d'information peuvent être légalement transmis (ces personnes étant ensemble désignées les Personnes Concernées). Toute personne non qualifiée de Personne Concernée au Royaume-Uni ne pourra agir sur la base de ou se fonder sur lesdits documents ou éléments d'information ou leur contenu respectif. Tout investissement ou activité d'investissement dont il est fait état dans lesdits documents ou éléments d'information n'est permis qu'au profit des Personnes Concernées et engagera uniquement ces Personnes Concernées. Les documents et éléments d'information ainsi que leur contenu ne doivent pas être distribués, publiés ou reproduits (en intégralité ou en partie) ou divulgués par les destinataires à toute autre personne au Royaume- Uni.

3/3

SFR annonce la décision de Michel Paulin de quitter ses fonctions pour des raisons personnelles

SFR annonce la décision de Michel Paulin, Directeur général délégué, de quitter ses fonctions pour des raisons personnelles.

Michel Combes, Directeur général d'Altice et Président Directeur Général de SFR Group poursuivra, avec le Comité Exécutif de SFR et l'appui du Groupe Altice, la transformation de l'entreprise et le rétablissement de la performance opérationnelle de SFR.

Par ailleurs, dans le cadre des prochaines étapes du développement du groupe en France, Michel Combes a confié à Alain Weill, Directeur général des activités Media d'Altice et Directeur général de SFR Media, la mission de préparer avec lui l'intégration des actifs télécoms et medias afin de mettre en place la meilleure organisation à l'issue du processus de prise de contrôle de NextRadioTV.

Michel Combes "salue l'engagement total de Michel Paulin au service de l'entreprise. Michel a réussi à poser les bases de la nécessaire transformation du Groupe. Son expertise et son leadership ont été des atouts majeurs pour l'entreprise. Avec Alain Weill, ainsi que toute l'équipe de management de SFR, nous sommes pleinement mobilisés afin de poursuivre la transformation de l'entreprise engagée ces derniers mois, continuer d'améliorer les performances opérationnelles et préparer les prochaines étapes du développement du Groupe autour de son projet d'investissements massifs dans les réseaux, de convergence télécoms-medias-publicité et de digitalisation de l'expérience client."

Michel Paulin "remercie Patrick Drahi, Michel Combes, Alain Weill et l'ensemble des équipes Altice et SFR pour leur confiance et leur soutien."

Michel Paulin "regrette de mettre un terme à sa participation dans cette magnifique aventure industrielle, certainement la plus ambitieuse et élaborée du secteur des télécoms et des médias en Europe".

À propos de SFR Group - www.sfr.com

SFR Group est le deuxième opérateur télécoms en France avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros réalisé en 2016 et des positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Doté du premier réseau en fibre optique (FTTB/FTTH) avec près de 10 millions de prises éligibles, SFR couvre également plus de 99% de la population en 3G et 91% en 4G/4G+. Pour le grand public, le groupe commercialise ses offres sous les marques SFR et RED by SFR et pour l'entreprise, sous la marque SFR Business.

SFR Group s'inscrit également dans un nouveau modèle de plus en plus intégré autour de la convergence Accès-Contenus. Son nouveau pôle SFR Média est composé des entités SFR Presse qui regroupe l'ensemble des activités presse du Groupe en France (Groupe L'Express, Libération, etc.) et NextRadioTV qui regroupe les activités audiovisuelles du Groupe en France (BFM TV, BFM Business, BFM Paris, RMC, RMC Découverte).

Coté sur Euronext Paris, SFR Group (SFR) est détenu à 95,9% par le groupe Altice.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@SFR Groupe](https://twitter.com/SFR_Groupe)

Contact Presse : presse@sfr.com